



Fiche signalétique

Date d'émission : 05-nov.-2018

Date de révision : 05-nov.-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **Bison 400L**

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-262

Numéro(s) d'enregistrement N° ID/ONU Règlement sur les produits antiparasitaires Non 29256 UN3082

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

Aspect Liquide homogène blanc

État physique Liquide

Odeur Caractéristique

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Cancérogénicité	Catégorie 2

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Nocif par inhalation
Susceptible de provoquer le cancer

**Conseils de prudence - Prévention**

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres dangers

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Tralkoxydim	87820-88-0	35.7

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Conseils généraux**

En cas d'empoisonnement, contactez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Retirer le patient de la zone contaminée. Gardez le patient au repos. Apportez avec vous le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire lorsque vous consultez un médecin.

Contact avec les yeux

Gardez les paupières écartées et rincez doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ingestion	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau si elle est capable d'avalier. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Protection individuelle pour le secouriste	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Une surexposition par inhalation peut causer dépression du système nerveux central-somnolence, vertiges, confusion ou perte de coordination.
------------------	--

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traitement symptomatique et de soutien comme indiqué: Il n'existe pas d'antidote spécifique. Les symptômes sont probablement ceux de la dépression du système nerveux central. Évitez les dépresseurs respiratoires, sauf indication contraire. Après l'ingestion, des absorbants tels que le charbon actif peuvent être utiles. Pour des quantités plus importantes, le lavage gastrique peut être efficace s'il est effectué dans les 4 heures suivant l'ingestion. Cependant, la nécessité d'un lavage gastrique doit être examinée avec soin, compte tenu de la faible toxicité orale aiguë de ce produit; Il peut être préférable d'observer le patient et d'utiliser uniquement des mesures de soutien.
-------------------------	---

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
---	----------------

Dangers spécifiques du produit

Aucun danger particulier connu.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.
---------------------------------	--

Pour les intervenants d'urgence Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--------------------------------	--

Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte. Nettoyer la surface contaminée à fond. Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination.
------------------------------	---

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Empêcher l'accès par du personnel non autorisé. Éviter l'ingestion, le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de poussière en suspension dans l'air. Porter des vêtements de protection lors de la manipulation des conteneurs (bonnet, lunettes de protection, combinaison et bottes de travail). Les opérations avec une exposition importante au tralkoxydime technique nécessiteront en outre des gants en PVC ou en caoutchouc nitrile.
--	--

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Stocker dans des récipients fermés dans un endroit sûr, sec et ventilé, à l'abri du gel, de la lumière directe du soleil et des autres sources de chaleur et d'inflammation. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'entreposage.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Directives relatives à l'exposition</u>	Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région
---	--

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de protection à fermeture étanche.
Protection de la peau et du corps	Gants en plastique ou en caoutchouc. Vêtements de protection appropriés.
Protection respiratoire	Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Caractéristique
Aspect	Liquide homogène blanc	Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible
Couleur	Blanc		
<u>Propriété</u>		<u>Valeurs</u>	
pH	4-6	<u>Remarques • Méthode</u>	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé		
Point d'éclair	Pas de données disponibles		
Taux d'évaporation	Pas de données disponibles		
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données disponibles		

Limites d'inflammabilité dans l'air**Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité** Pas de données disponibles**Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité** Pas de données disponibles**Pression de vapeur** Non déterminé**Densité de vapeur** Pas de données disponibles**Densité relative** 1.105-1.135**Solubilité dans l'eau** Non déterminé**Solubilité dans d'autres solvants** 6.7**Coefficient de répartition** Pas de données disponibles**Température d'auto-inflammation** Non déterminé**Température de décomposition** Non déterminé**Viscosité cinématique** 800-1400 mPa**Viscosité dynamique** Non déterminé**Propriétés explosives** Pas un explosif**Propriétés comburantes** Aucune donnée disponible**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Non disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit****Contact avec les yeux** Éviter le contact avec les yeux.**Contact avec la peau** Éviter le contact avec la peau.**Inhalation** Nocif par inhalation.**Ingestion** Ne pas avaler.**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Tralkoxydim 87820-88-0	= 934 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 3.5 mg/L (Rat) 4 h

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagenicité sur les cellules germinales	Non classé.
Cancérogénicité	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	Not toxic for the reproductive system.
STOT - exposition unique	Aucune donnée disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune donnée disponible.

Mesures numériques de la toxicité

DL50 orale aiguë (Rat): >2000 mg/kg

LD50 cutanée aiguë (Lapin): >5000 mg/kg

CL50 d'inhalation aiguë (Rat): >2.55 mg/L

Irritation de l'oeil: légèrement irritant.

Irritation cutanée: légèrement irritant

Sensibilisation cutanée: pas un sensibilisant cutané

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Ne pas rejeter d'effluent contenant cet ingrédient actif dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans et les eaux publiques.

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité

Non déterminé

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets	Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. Contacter le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.
Emballages contaminés	Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit devraient éliminer la matière active non utilisée et les contenants conformément à la réglementation municipale ou provinciale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque

S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

DOT

N° ID/ONU UN3082
 Nom officiel d'expédition Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n ° 1 .s (Tralkoxydime)
 Classe de danger 9
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Oui.

IATA

Numéro ONU UN3082
 Nom officiel d'expédition Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n ° 1 .s (Tralkoxydime)
 Classe (s) de danger relatives au transport 9
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Oui

IMDG

Numéro ONU UN3082
 Nom officiel d'expédition Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n ° 1 .s (Tralkoxydime)
 Classe (s) de danger relatives au transport 9
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Oui

TMD

N° ID/ONU UN3082
 Nom officiel d'expédition Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n ° 1 .s (Tralkoxydime)
 Classe de danger 9
 Groupe d'emballage III
 Polluant marin Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Tralkoxydim	X							

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis**CERCLA**

Ne s'applique pas

SARA 313

Ne s'applique pas

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ne s'applique pas

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ne s'applique pas

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ne s'applique pas

Numéro d'homologation des pesticides

Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 29256

Déclaration du produit antiparasitaire

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA.

Étiquette du produit

N/A

Différence entre la SDS et l'étiquette du produit

	Étiquette du produit	SDS
Mot d'alarme	N/A	Attention
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières / brouillards)		Nocif si inhalé
Cancérogénicité	N/A	Susceptible de provoquer le cancer

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA****Risques pour la santé**

Non déterminé

Inflammabilité

Non déterminé

Instabilité

Non déterminé

Dangers particuliers

Non déterminé

HMIS**Risques pour la santé**

Non déterminé

Inflammabilité

Non déterminé

Dangers physiques

Non déterminé

Protection individuelle

Non déterminé

Date d'émission :

05-nov.-2018

Date de révision :

05-nov.-2018

Note de révision:

nouveau format

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique